

**N°21/2022 Plan Concerté pour l'Eau**  
**2022-2024**

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

-----  
Réunion du 13 Juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux, le treize Juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis en présentiel à la Maison du bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 07 Juin 2022.

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Bruno Delenclos**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval** et Monsieur Jean-Marie Tinchon, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**; délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau, Monsieur Parat, Directeur du service Environnement- GEMAPI à la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier, délégués représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer, Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Monsieur Jean-Michel Magnier donne pouvoir à Monsieur Francis Petit, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 18**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 18**

- **Titulaires : 18**
- **Suppléant : 0**
- **Nombre de délégués absents représentés : 1**

Dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le Syndicat Mixte Canche et Authie doit présenter un Plan Concerté pour l'Eau (PCE) pour la période 2022-2024. Ce PCE est un outil de programmation globale pluriannuelle composé de tranches fermes et d'éventuelles tranches optionnelles. Chaque dossier qui sera présenté en Commission Permanente des interventions de l'Agence ou par décision du Directeur Général par délégation.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de déposer les dossiers suivants au titre de l'année 2022 :

- **Animation agro-écologique ;**
- **Animation de la Commission Locale de l'Eau de la Canche 2023-2025**
- **Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie 2023-2025**
- **Mise en œuvre du PAPI Canche : Fiches actions Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;**
- **Mise en œuvre du PAPI Canche : Fiche action Axe 2 : Etude de la mutualisation du stockage des données avec les territoires voisins ;**
- **Travaux de restauration écologique de cours d'eau de la Canche et de l'Authie et leurs affluents ;**
- **Travaux d'entretien des aménagements d'hydraulique douce de Maintenay-Douriez ;**
- **Travaux d'entretien des aménagements d'hydraulique douce sur les territoires des Com de Com Haut Pays du Montreuillois et du Ternois ;**
- **Travaux d'entretien des aménagements d'hydraulique douce sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois -Vallées de la Lys ;**
- **Etude de maîtrise d'œuvre pour les travaux de continuité écologique de la Canche et de l'Authie (23 ouvrages).**

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, autorise le Président à déposer le Plan concerté pour l'Eau auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le \_\_\_\_\_ et de la publication et de l'affichage le \_\_\_\_\_

Yves GILLE  
Président du SYMCEA

  
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

## 22/2022-Continuité écologique

### Validation du choix du Maître d'oeuvre pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre sur 23 ouvrages hydraulique-Bassins Canche et Authie

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

-----  
Réunion du 13 Juin 2022

Etaients présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Bruno Delenclos**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval** et Monsieur Jean-Marie Tinchon, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**; délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau, Monsieur Parat, Directeur du service Environnement- GEMAPI à la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier, délégués représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer, Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Monsieur Jean-Michel Magnier donne pouvoir à Monsieur Francis Petit, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 18**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 18**

- **Titulaires : 18**
- **Suppléant : 0**
- **Nombre de délégués absents représentés : 1**

Dans le cadre de la réalisation d'étude pour la mise en conformité de 23 ouvrages situés sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie et pour faire suite à la Commission d'Appel d'Offre réunie le 24 Mai 2022, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le choix des bureaux d'études et d'autoriser le Président à signer le marché pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre relative à la conception et le suivi des travaux pour un coût total de la prestation à hauteur de 584 754,06€ TTC.

Le marché est composé de 4 Lots dont les bureaux d'étude retenus sont les suivants :

- Lot 1 et Lot 3 : Bureau d'étude CE 3<sup>e</sup>
- Lot 2 et Lot 4 : Bureau d'étude BIEF CARICAIE

### Décision modificative Budget primitif 2022

Financement prévisionnel : 70% Agence de l'Eau-30% Symcéa

Dépenses d'investissement

4541119 : 584 754,06€

Recettes d'investissement

4542119 : 584 754,06€

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical valide à l'unanimité la proposition du Président et le charge de signer le marché.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,  
le \_\_\_\_\_ et de la publication et de l'affichage le \_\_\_\_\_

Yves GILLE  
Président du SYMCEA

  
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

**N°23/2022-ENTRETIEN ET RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES**  
**PLAN DE GESTION DU FLEUVE AUTHIE**  
**TRANSFERT DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (DIG) EN COHERENCE AVEC LES DELEGATIONS DE**  
**COMPETENCE**

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

-----  
Réunion du 13 juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux, le treize Juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis en présentiel à la Maison du bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 07 Juin 2022.

**Etaient présents** : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Bruno Delenclos**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval et Monsieur Jean-Marie Tinchon**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**; délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ;

**Autres membres présents** : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau, Monsieur Parat, Directeur du service Environnement- GEMAPI à la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois.

**Absents excusés** : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier, délégués représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer, Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Monsieur Jean-Michel Magnier donne pouvoir à Monsieur Francis Petit, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 18**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 18**

- **Titulaires : 18**
- **Suppléant : 0**
- **Nombre de délégués absents représentés : 1**

Depuis 2020, l'EPAGE Canche et Authie exerce par transfert ou délégation la compétence Entretien et Restauration du fleuve Authie.

EPCI	Exercice de la compétence par le SymcÉa	Arrêté de Déclaration d'Intérêt Général
CC du Ternois	Transfert (depuis le 28/06/2019)	DIG SymcÉa du 1 <sup>er</sup> mars 2022
CC des 7 Vallées	Transfert (depuis le 09/07/2019)	DIG SymcÉa du 1 <sup>er</sup> mars 2022
CC des Campagnes de l'Artois	Délégation (depuis le 25/06/2019)	DIG SymcÉa du 1 <sup>er</sup> mars 2022
CC du Pays du Coquelicot	Délégation (depuis le 25/06/2019)	DIG SymcÉa du 1 <sup>er</sup> mars 2022
CC Ponthieu-Marquenterre	Délégation (depuis le 12/07/2021)	29 septembre 2021
CC Territoire Nord Picardie	Délégation (depuis le 30/06/2021)	29 septembre 2021
CA des 2 Baies en Montreuillois	Délégation (depuis le 24 juin 2021)	11 avril 2022

L'article R.181-47 du code de l'Environnement prévoit la possibilité de transférer l'autorisation environnementale en cohérence avec les délégations établies avec les EPCI membres sur la période 2022-2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide à l'unanimité, de transférer les autorisations environnementales des EPCI Ponthieu-Marquenterre, Territoire Nord Picardie et Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois sur la période 2022-2027. Ce transfert fera l'objet d'une déclaration adressée aux préfets dans les 3 mois.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission aux Sous-Préfectures le \_\_\_\_\_ et de la publication et de l'affichage le \_\_\_\_\_

Yves GILLE  
Président du SYMCEA



**SymcÉA**  
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

**N°24/2022-Ressources Humaines**  
**Création de contrat à durée déterminée**

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

-----  
Réunion du 13 Juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux, le treize Juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis en présentiel à la Maison du bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 07 Juin 2022.

**Etaient présents** : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Bruno Delenclos**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval** et Monsieur Jean-Marie Tinchon, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ;

**Autres membres présents** : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau, Monsieur Parat, Directeur du service Environnement- GEMAPI à la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois.

**Absents excusés** : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier, délégués représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer, Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Monsieur Jean-Michel Magnier donne pouvoir à Monsieur Francis Petit, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 18**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 18**

- **Titulaires : 18**

- **Suppléant : 0**

- **Nombre de délégués absents représentés : 1**

Monsieur le Président expose,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de :

- Assurer l'accueil téléphonique ;
- Réceptionner, traiter et orienter les appels et messages téléphoniques ;
- Prendre des rendez-vous et gérer des agendas ;
- Organiser des réunions (réservation de salle ; invitations ; feuilles d'émergence...) ;
- Transmettre et gérer des courriels (Communes ou EPCI relatif à l'intervention des équipes par exemple) ;
- Traiter et mettre en forme des documents, notes, courriers ;
- Prendre des notes et aider à la rédaction des comptes-rendus ;
- Réaliser la gestion administrative du courrier ;
- Aider à l'élaboration de bilan technique ;

**La création d'un emploi d'assistant(e) technique, à temps complet pour une durée d'1 an à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2022.**

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire au grade des adjoints administratifs.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 :

- 3-3 2° Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Son niveau de recrutement et sa rémunération seront calculés, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire Du grade de recrutement. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, accepte à l'unanimité la proposition du Président et le charge de signer le contrat de travail.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le \_\_\_\_\_ et de la publication et de l'affichage le \_\_\_\_\_

Yves GILLE  
Président du SYMCEA

  
**SymCéA**  
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie

**N°25/2022 : Travaux ouvrage de Bergueneuse**  
**Augmentation du montant prévisionnel**  
**Délibération modificative**

Extrait du registre des Délibérations de l'EPAGE Canche et Authie

-----  
Réunion du 13 Juin 2022

L'an Deux mille vingt-deux, le treize Juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis en présentiel à la Maison du bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Yves Gille suite de convocation du 07 Juin 2022.

**Etaient présents** : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy, Monsieur David Caux et Monsieur Bruno Delenclos**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Yves Gille, Monsieur Franck Parmentier et Monsieur Steve Pringarbe**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq, Monsieur Michel Duval et Monsieur Jean-Marie Tinchon**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**; délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit**, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ;

**Autres membres présents** : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, représentant la Commission Locale de l'Eau, Monsieur Parat, Directeur du service Environnement- GEMAPI à la Communauté d'Agglomération des deux Baies en Montreuillois.

**Absents excusés** : Monsieur Daniel Fasquelle, délégué représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier, délégués représentant la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy Lambert, délégués représentant la Communauté de Communes de Desvres-Samer, Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Dominique Dufossé, délégué représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ; Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Guy Taeck, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Monsieur Jean-Michel Magnier donne pouvoir à Monsieur Francis Petit, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 18**

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 18**

- **Titulaires : 18**
- **Suppléant : 0**
- **Nombre de délégués absents représentés : 1**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les travaux de restauration écologique de l'ouvrage de Bergueneuse (Lot 9) ont fait l'objet de travaux supplémentaires en raison de la crue survenue en juin 2021. Un avenant a été rédigé modifiant ainsi le coût des travaux s'élevant à 10 447,30€.  
 Il y a donc lieu d'affecter des crédits à l'article 4541115 comme suit :

CREDITS A REDUIRE EN DEPENSES ET RECETTES				
Section	Opération pour compte de tiers	Article	Objet	Montant
Investissement		454185	Travaux Moulin de la Bleuance	- 10 447,30€
Investissement		454285	Travaux Moulin de la Bleuance	- 10 447,30€

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES ET RECETTES				
Section	Opération pour compte de tiers	Article	Objet	Montant
Investissement		4541115	Travaux ouvrage de Bergueneuse	+ 10 447,30€
Investissement		4542115	Travaux ouvrage de Bergueneuse	+ 10 447,30€

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, accepte à l'unanimité la proposition du Président.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le \_\_\_\_\_ et de la publication et de l'affichage le \_\_\_\_\_

Yves GILLE  
 Président du SYMCEA



**SymCéA**  
Tablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Canche et Authie